

<https://www.pressegauche.org/Responsables-en-services-de-garde-educatifs-regis-et-subventionnes-des-offres>



**Responsables en services de  
garde éducatifs régis et  
subventionnés : des offres  
irrespectueuses qui**

**n empêcheront pas la**

Date de mise en ligne : vendredi 20 décembre 2019



**fermeture de places  
(FSSS-CSN)**

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 20 déc. 2019 - Avec des offres de la profession de responsable de services de garde (RSG) en milieu familial régi et subventionné, le gouvernement n'empêchera pas la vague de fermetures qui s'abat sur le Québec depuis des mois.**

Après neuf mois de négociation, les premières offres monétaires autorisées par le Conseil du Trésor proposent une hausse de la subvention de seulement 6,5 % sur 5 ans, soit moins que ce que les employé-es du secteur public ont reçu récemment et beaucoup moins que l'inflation. Les RSG de la CSN demandaient notamment l'équité avec l'emploi comparateur, le ministère de la Famille offre seulement une journée par année de compensation pour les activités pédagogiques. Il n'y a rien d'offert sur les cinq congés annuels de conciliation famille-travail qui étaient demandés. Ces journées n'auraient pas entraîné de jours de fermeture pour les parents. De plus, le gouvernement veut couper 1 M\$ sur les 2 M\$ qui sont consacrés à la formation chaque année. C'est inacceptable !

La CSN demande de son côté une rémunération de la RSG équivalente à l'emploi comparateur à celui de RSG, soit l'éducatrice en CPE non formée de premier échelon. Cela signifierait une hausse de la subvention annuelle de 18 000 \$, une juste reconnaissance des 55 heures par semaine que consacre la RSG aux enfants de 0 à 5 ans sous sa responsabilité. La subvention actuelle, moins les différents frais que doit assumer la RSG, lui procure un revenu avant impôt de seulement 27 270 \$ en moyenne pour environ 55 heures, soit moins que le salaire minimum !

« Nous trouvons par ailleurs aberrant que les RSG soient exclues de toute protection contre le harcèlement psychologique ou que certains bureaux coordonnateurs refusent de mettre en place des comités de relations professionnelles. Le respect ne se limite pas à un revenu décent. Le gouvernement doit le comprendre s'il veut pouvoir continuer à assurer un service de qualité aux familles du Québec », ajoute Lucie Longchamps vice-présidente de la FSSS-CSN.

### **Risque d'effondrement de service pour les parents**

« Les parents pourraient bientôt en payer le prix, quand le nombre de places disponibles en services de garde éducatifs deviendra nettement insuffisant pour toutes les mères qui veulent retourner sur le marché du travail », affirme Karine Morisseau, responsable des RSG à la FSSS-CSN. Rappelons qu'un récent sondage auprès de 2700 travailleuses dans le secteur des services de garde éducatifs a démontré que 74 % des responsables de garde en milieu familial régi et subventionné avaient constaté des fermetures de collègues dans leur environnement en octobre dernier. Et la tendance se poursuit chaque mois.